

# Aux Etats-Unis : CONCESSION GOUVERNEMENTALE EN FAVEUR DES PARTICIPANTS AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER 1960

La Chambre des représentants a adopté — en août dernier — un projet de loi laissant à la discrétion du Département d'Etat et du Ministère de la justice le choix des étrangers soumis à la formalité de la prise des empreintes digitales à leur entrée aux Etats-Unis.

Cette mesure a pour but notamment d'assurer la participation des athlètes des pays de l'Est de l'Europe aux Jeux Olympiques d'Hiver qui se tiendront à Squaw Valley en 1960.

A plusieurs reprises des voyages de citoyens soviétiques aux Etats-Unis avaient dû être annulés à la suite de leur refus de laisser prendre leurs empreintes digitales. Le gouvernement soviétique estimait en effet que cette mesure était *humiliante* (quoiqu'étant imposée aux voyageurs du monde entier se rendant aux E.-U. — *Réd.*)

Nous pensons que l'intervention de M. Avery Brundage y est pour beaucoup dans cette heureuse décision américaine en faveur des participants soviétiques aux Jeux de 1960.

*Une histoire véridique au sujet de Squaw Valley. . .*

## Querelle de montagnard !

*de Melvin Durslag*

L'absence totale de toute activité constructive à Squaw Valley, ce lieu choisi pour le déroulement, dans deux ans et demi à peine, des prochains Jeux Olympiques d'Hiver, ne manque pas de vous impressionner d'une façon alarmante.

Une énorme pancarte, dressée au bord de la grand-route, proclame avec fierté que ce site sera l'emplacement des Jeux d'Hiver de 1960, mais dans la Vallée elle-même règne une tranquillité telle qu'on y entendrait tomber un clou, s'il était donné à l'Etat la satisfaction de pouvoir l'y laisser tomber !

J'ai récemment poussé une reconnaissance dans la Vallée de la Squaw, en compagnie de M. Wayne Poulsen, le jeune propriétaire qui, depuis plus d'un an, s'entraîne à courir le slalom avec l'Etat.

Dans cette dispute, M. Poulsen n'est pas sans s'appuyer sur un terrain solide. Mais l'Etat, lui non plus, ne manque pas d'arguments de poids.

Pendant ce temps, près d'une seconde année a de nouveau été perdue, à cause de cette mésentente, et aussi par le fait que les grosses chutes de neige habituelles dans la Vallée ne permettent d'y travailler que de mai à novembre. Si bien que l'Etat se verra obligé de mettre sur pied en deux ans des aménagements et constructions dont la réalisation en demanderait trois.

Située dans les Sierras, à quelque douze kilomètres du Lac Tahoe, Squaw Valley constitue une magnifique propriété foncière de petite importance.

Entourée de montagnes aux profils élégants, elle offre une prairie verdoyante, semblable à une image où, ici et là, de jolies cascades animent le paysage.

Tout en ce lieu serait idéal, je le dis bien, pour une manifestation Olympique, à un détail près, c'est que, à l'exception d'une cahute, d'un ski-lift et de quelques beaux points de vue, il ne s'y trouve littéralement rien.

Pour bien comprendre l'histoire de cette intrigue montagnarde, il convient avant tout que vous soyez renseignés sur les propriétaires de ces terres.

Dans sa presque totalité, la Vallée de la Squaw est entre les mains (a) de Poulsen, (b) du Service forestier des Etats-Unis, (c) de la firme immobilière Kuhn et Miller, et (d) d'un groupe présidé par Alexandre Cushing qui, sans se soucier des autres, a vendu la Vallée au Comité International Olympique. (« Vendu » est exagéré ! *Réd.*)

Cushing s'est déclaré d'accord de louer son terrain à l'Etat, pour une durée de 30 jours, pendant les Jeux Olympiques, au prix de 1 dollar.

POULSEN TIENT BON

Le Service forestier a donné son terrain à bail à l'Etat, pour 30 ans, au prix de 10 dollars, et Kuhn et Miller ont également consenti un bail de 30 ans, à un taux plus substantiel, non divulgué.

Seul Poulsen demeure inébranlable. Or, sans ses terrains, les Jeux Olympiques d'Hiver ne pourront avoir lieu en Californie.

Agé de 41 ans, de caractère tranquille et résolu, Poulsen est arrivé en 1938 à Squaw Valley peu après avoir terminé ses études à l'Université de Nevada.

Parcelle par parcelle, il se mit à y acheter du terrain, qu'il payait à bas prix. Ainsi, ses moindres ressources furent-elles converties en propriété dans la Vallée de la Squaw.

Pilote de profession, à la « Pan-American », Poulsen est marié et a cinq enfants. Sa femme se nomme Sandy. Peu après la guerre, pendant plusieurs saisons, ils vécurent sous la tente, dans la Vallée de la Squaw, jusqu'au moment où leurs moyens leur permirent de se construire une demeure familiale.

Depuis des années, ils nourrissent le rêve de faire de la Vallée un charmant Saint-Moritz. Autour d'eux s'empilent les bleus d'architecte, les études, les esquisses, les maquettes.

Poulsen n'a pas tardé à devenir propriétaire de quelque 720 hectares, dont il lui reste encore plus de 500.

Or, de tous ces hectares, l'Etat en a besoin d'environ trente. De plus, il se trouve devant le problème suivant :

Si, à l'origine, l'estimation pour l'aménagement des Jeux d'Hiver s'élevait à 1 million de dollars, la Commission Olympique du Comité d'organisation vient, récemment, de s'engager de façon solennelle auprès de la Législature de Californie, à ne pas demander un sou de plus que 8 millions de dollars...

Aussi, pour calmer l'éventuelle mutinerie des contribuables et justifier cette dépense, a-t-il été décidé de transformer — après la célébration des Jeux — une partie de Squaw Valley en un Parc d'Etat, ouvert au public et lui offrant, été comme hiver, un lieu d'excursions et de délassément.

Devant l'image des futurs campeurs, des débits de limonades et sandwiches, des boutiques de souvenirs, envahissant les lieux élus où il avait échafaudé les plans de sa communauté de rêve, Poulsen s'est révolté.

Il refuse de vendre ; bien plus, il refuse d'accorder un bail à l'Etat. Aussi, en désespoir de cause, celui-ci se référant à la loi sur les *domains eminentes* (law of eminent domain), a-t-il menacé d'ouvrir une procédure contre la propriété de Poulsen, dont il a besoin.

Poulsen, soutenant à juste titre que, pendant près de vingt ans, il a mis tout ce qu'il possédait dans la Vallée de la Squaw, se déclare lésé dans ses droits. Et tout cela pour un « carnaval » (*sic*) de douze jours dans les neiges ! (Oh ! *Réd.*)

Mais l'Etat rétorque que Poulsen ne se montre pas raisonnable, et il présente trois arguments pour faire valoir sa propre thèse :

1. Poulsen, on ne peut le nier, a échafaudé un rêve disproportionné avec ses moyens. « Ainsi, sans l'aide de l'Etat, comment trouvera-t-il les 740 000 dollars nécessaires au contrôle, à Squaw Valley, des crues et des eaux d'écoulement ? »

2. Les Jeux Olympiques enrichiront Poulsen, malgré lui, en conférant une plus-value à ses terrains de la Vallée.

3. Enfin, les ambitions immobilières d'un seul individu, ne devraient pas l'emporter sur le bien public général.

Comme on le voit, la lutte est chaude ! Quoi qu'il en soit, l'un des deux adversaires est destiné à arriver second, et il semble bien que ce soit le sort réservé à Poulsen.

## **Rademacher aurait été mieux inspiré en restant ce qu'il fut : un grand champion olympique de boxe**

Aujourd'hui que lui reste-t-il ? Le « souvenir » d'une médaille de vermeil conquis aux Jeux de la XVI<sup>e</sup> Olympiade à Melbourne.

Chacun se souvient encore de ce match Patterson - Rademacher qui a passionné le monde de la boxe, non seulement en Amérique, mais partout ailleurs aussi et qui s'est disputé à Seattle (U.S.A.) en août dernier. Floyd Patterson (U.S.A.) avait été champion olympique des poids moyens en 1952 à Helsinki alors qu'il avait battu Vasile Tita (Roumanie) en finale. Ayant passé professionnel, il est devenu champion du monde des poids lourds. Peter Rademacher (U.S.A.) avait remporté le titre de la catégorie des poids lourds à Melbourne en battant en finale Lew Muchin (U.R.S.S.).

Ce match, qui devait être celui du siècle, ne fut qu'un bluff, monté à coups de dollars par Rademacher (et ses amis) et fut un triste échec dont la boxe fut la principale victime. Les 17 000 personnes qui assisterent à cette rencontre comptant pour le titre mondial professionnel des poids lourds, n'en ont pas eu pour leur argent. Ce défi, style moyen âge, lancé par le champion olympique au dompteur professionnel, comme l'a dit Hal Wood de U.P., ne fut qu'une farce, le médaillé de Melbourne ayant été six fois au tapis avant d'être compté « out » par K. O. Rademacher a cru au miracle, mais les miracles n'existent pas en boxe. Le vainqueur de Melbourne a mis toute sa confiance en sa force et comme dans un rêve, il s'est lancé